

cette augmentation, l'importance relative des dépôts comme élément de l'approvisionnement d'argent est moindre en 1946 qu'au commencement de la période. La position relative est 85.2 p. 100 en 1946 contre 91.3 p. 100 en 1938, baisse attribuable surtout au gain marqué des billets de banque en circulation.

7.—Approvisionnement d'argent, moyennes de fin de mois, 1919-1946

(En millions de dollars)

Année	Total des billets aux mains du public	Monnaie divisionnaire aux mains du public	Somme des dépôts ¹	Approvisionnement d'argent
1919.....	217.0	22.97	1,950.7	2,191
1920.....	214.2	24.48	2,102.9	2,342
1921.....	171.2	24.50	1,979.5	2,175
1922.....	151.7	24.39	1,806.9	1,983
1923.....	160.1	24.43	1,805.3	1,990
1924.....	179.0	24.33	1,798.1	2,001
1925.....	175.8	24.33	1,859.1	2,059
1926.....	180.2	24.24	1,946.8	2,151
1927.....	184.0	24.20	2,066.1	2,274
1928.....	189.0	25.17	2,238.1	2,452
1929.....	191.5	26.46	2,278.6	2,497
1930.....	173.0	26.55	2,126.2	2,326
1931.....	157.5	27.03	2,089.9	2,274
1932.....	149.4	27.55	1,944.3	2,121
1933.....	149.7	27.47	1,929.0	2,106
1934.....	155.7	27.80	1,952.6	2,136
1935.....	165.8	27.87	2,094.9	2,289
1936.....	179.8	28.20	2,235.2	2,433
1937.....	199.1	29.47	2,380.4	2,609
1938.....	203.7	29.33	2,438.7	2,672
1939.....	218.1	31.44	2,626.7	2,876
1940.....	294.1	35.44	2,800.0	3,130
1941.....	398.8	39.33	3,089.0	3,527
1942.....	541.5	44.40	3,400.4	3,988
1943.....	710.1	51.67	4,075.3	4,837
1944.....	858.4	56.90	4,773.4	5,689
1945.....	969.5	60.94	5,481.9	6,512
1946.....	1,004.9	63.12	6,142.0	7,210

¹ Ces chiffres ne concordent pas avec ceux du tableau 9 parce que ces derniers comprennent les dépôts du gouvernement fédéral et autres dépôts à la Banque du Canada.

Section 4.—Réserves monétaires

Sous-section 1.—Réserves de la Banque du Canada

L'Annuaire de 1936 donne, à la p. 929, la composition des réserves d'or canadiennes détenues par le gouvernement de 1905 à 1934. La Banque du Canada détient ces réserves d'or depuis mars 1935. Sous l'empire de la loi du fonds de change (c. 60, 1935), en vigueur depuis juillet 1935, elles doivent être évaluées au prix courant du marché de l'or. Les nouvelles données paraissent maintenant au poste "réserves" du côté de l'"actif", au tableau 1, p. 1066. Comme l'explique le renvoi 2 du tableau, d'après l'ordonnance sur le fonds de change du 30 avril 1940, les réserves d'or de la Banque du Canada ont été transférées à la Commission de contrôle du change étranger, et la Banque n'est temporairement plus requise de maintenir une réserve d'or égale à pas moins de 25 p. 100 de son passif global en billets et dépôts au Canada.

Sous-section 2.—Réserves monétaires des banques à charte au Canada

Avant l'établissement de la Banque du Canada.—Jusqu'en mars 1935, les réserves monétaires ayant cours légal étaient constituées en partie par les billets du Dominion et en partie par la monnaie et les matières d'or et la monnaie divisionnaire, y compris ces formes de monnaie détenues par les banques elles-mêmes et comme